

NATATION ARTISTIQUE 2020/2021



REGLEMENT SPORTIF



Table des matières

Table des matières	2
ENF : Ecole de Natation Française	3
FORMATIONS	4
SYNCHRONAT	4
COMPETITIONS REGIONALES	7
LES CHAMPIONNATS	9
PROGRAMME POUSSINS (8 - 10 ans)	10
LE CHALLENGE	13
STAGES REGIONAUX	14

ENF : Ecole de Natation Française

Le règlement et la mise en place des ENF1 et ENF2 sont régis par l'ERFAN de la région.

Référente régionale du programme ENF Céline LEVERRIER (CTS Grand Est) ainsi que les élus :

Est : (selon élection)

Centre : (selon élection)

Ouest : (selon élection)

1.1 ENF 3 « Natation Artistique »

Responsable régional du programme ENF « Natation Artistique » : ...
(selon élection)...

Le Pass'Compétition n'est plus obligatoire pour les 10 ans et plus (2011 et avant) qui peuvent directement accéder à la compétition sans disposer préalablement du Pass'Compétition Natation Artistique. Les nageurs étrangers pourront être exemptés de l'ENF selon les modalités fédérales.

L'épreuve ENF 3 sera passée le jour des compétitions synchronat. Les résultats devront être envoyés, par mail, par le Juge Arbitre de la compétition au référent ENF territorial.

- **RAPPEL** : cette épreuve suit les règles de progression et d'engagement de l'ENF à savoir : les filles et garçons né(e)s en 2012 et après doivent préalablement disposer des tests ENF, dont le Pass'compétition Natation Artistique, pour accéder à la compétition. Il n'y a pas d'âge minimum pour accéder à l'ENF3.
- **RAPPEL 2** : le règlement fédéral permet aux nageurs de passer toutes les épreuves du niveau Découverte dans n'importe quel ordre.

Pour des raisons pratiques, chaque territoire gère le passage de ses ENF3.

1.2 Engagements et frais d'engagements

La date limite fixée à 8 jours avant la date de la compétition sera respectée, et aucune modification ne sera acceptée après cette date.

Les Engagements seront à faire obligatoirement sur EXTRANAT pour les nageurs, les officiels et officiels en examens. Le bordereau financier doit être validé sur extranat.

Tout engagement parvenu hors délai ou qui ne figurera pas dans le listing d'Extranat sera refusé. Tout engagement dont le pré-requis (obtention du niveau précédent) ou de licence en cours de validité n'est pas respecté se verra pénalisé de 10€

FORMATIONS

Attendre les prochaines évolutions de l'ERFAN/LGEN en la matière

SYNCHRONAT

Les engagements seront à faire obligatoirement sur **EXTRANAT** pour les nageurs, les officiels et officiels en examens. Les délais sont fixés sur Extranat.

Le club organisateur devra envoyer les ordres de passage des différentes épreuves avant la compétition afin de permettre aux clubs participants de contrôler leurs engagements.

1.3 Frais d'engagements

Découverte par épreuve et par nageur : 4 €

Argent/Or par épreuve et par nageur : 4 €

Engagement en dehors de la période d'engagement : 16 €

1.4 Pénalités

- ❖ Forfait nageurs post-engagement ou le jour de la compétition : **10 €/ épreuve**
Les pénalités ne seront pas appliquées sur présentation d'un certificat médical (dans les 72 heures après la compétition)
- ❖ Forfait d'officiels post-engagement ou le jour de la compétition : **100 €**
Possibilité de faire remplacer un officiel par un autre officiel de niveau équivalent et non initialement prévu dans le jury de départ.

Il n'y aura pas de pénalité liée aux officiels pour les clubs n'ayant pas d'officiel du niveau nécessaire s'il est engagé dans la démarche de formation d'officiels et qu'il présente au-moins un officiel en examen.

L'ensemble des droits d'engagements et pénalités sont à payer à la Ligue Grand Est de Natation.

Vous devrez payer

UNIQUEMENT APRES AVOIR RECU LA FACTURE EDITEE PAR LA LIGUE.

1.5 Organisation générale

Le jury de la compétition sera établi par le responsable des officiels, son adjoint ou le Juge Arbitre de la compétition.

Le programme de la compétition sera établi par le juge arbitre de la compétition, en accord avec le club organisateur de la compétition et le responsable des officiels ou son adjoint.

En cas d'engagement de nageurs à la fois en Synchro découverte, Synchro d'argent/Synchro d'or, le club devra engager 1 officiel du niveau requis pour chaque niveau.

Il serait souhaitable qu'au-delà de 12 nageurs engagés dans une même épreuve un 2^{ème} juge soit également engagé pour l'épreuve. A partir de 15 nageurs, ce deuxième officiel est obligatoire.

Les juges en examen seront engagés sur extranat en même temps que les officiels du club. Tout juge en examen non engagé sur extranat ne sera pas admis à passer des épreuves le jour de la compétition.

Les entraîneurs et toutes personnes ne faisant pas partie du jury (jury, secrétariat, déléguée) ne sont pas autorisés à rester le long du bassin, ni sur les plots, pour le bon déroulement des épreuves. Cette zone sera mise en place par l'organisateur en lien avec le juge arbitre.

En dehors de cette zone, les entraîneurs pourront circuler.

1.6 Les Epreuves (précisions)

- **ENF3 :**

Il est préférable qu'une seule musique soit choisie pour un même territoire afin de pouvoir faire passer lors des sessions de synchronat plusieurs nageurs en même temps avec des jurys spécifiques.

Pour la saison 2020/21 le territoire « Est » et « centre » ont choisi : « Sophia » d'Alvaro Soler
Territoire Ouest : *en attente*

- **PROPULSION TECHNIQUE :**

Cette épreuve sera réalisée sur les premiers 12m50 du bassin afin de permettre aux officiels de juger les nageurs sur une même zone du bassin.

1.7 Diffusion des résultats

Les résultats des épreuves devront, dans la mesure du possible, être diffusés dans les 48 heures après la compétition tant qu'ils ne sont pas remontés via extranat :

- Le fichier excel utilisé sera envoyé au responsable des officiels Vanessa MULLER - PILLET - mulvan.synchro@gmail.com (suivi des officiels) et à Lionel MULLER - lionel.muller@lge-natation.fr (suivi des validations synchronat) dans la semaine suivant la compétition
- Une copie pdf à chaque club participant dans les délais les plus brefs suivant la compétition

ATTENTION : les secrétariats et composition de jurys doivent être intégralement complétés (Prénom + nom), y compris les juges en examen

Une fois les résultats remontés via extranat, cette procédure sera caduque

Dates et épreuves des journées Synchro'nat : CF Calendrier régional

COMPÉTITIONS RÉGIONALES

Cf Annexe : Calendrier régional

En référence au programme FINA et FFN les compétitions régionales (Championnats Régionaux et Challenge) seront organisées par catégorie d'âge.

Les modalités d'engagements (pré-engagement et extranat ...), la qualification des nageurs et ballets des régionaux aux inter-ligues, le système de notation seront les mêmes que pour les compétitions FFN et FINA.

La qualification en N2 ne tient pas compte des pénalités de nageurs manquants en équipe libre.

La Ligue Grand Est de Natation délègue l'organisation de chaque compétition à une structure (Club ou Comité départemental). La ligue versera à la structure organisatrice une partie des engagements selon la répartition indiquée dans le chapitre « **RECAPITULATIF DES FRAIS D'ENGAGEMENTS** ». L'ensemble des frais sont à la charge de la structure organisatrice. Seuls les frais du Juge-arbitre sont pris par la Ligue.

Afin de les harmoniser, les médailles seront commandées par la Ligue Grand Est Natation et refacturées aux clubs.

Ainsi la Ligue enverra la facture au club organisateur qui, de son côté, fera la facture correspondant à sa quote-part (voir récapitulatif en fin de règlement).

La Ligue Bourgogne-France-Comté se joint à la LGEN pour toutes les compétitions (FINA ET Challenge). **Leurs frais d'engagements iront à leur propre ligue qui fournira les médailles.**

1.8 Frais d'engagements et pénalités

Frais d'engagements à payer à la LGEN : Obligation de valider le bordereau financier sur extranat

EPREUVES	CHAMPIONNAT FINA	CHALLENGE	ENGAGEMENTS HORS PERIODE
Nageurs	6 €	7 €	
Solo	4 €	5 €	Tarif X4
Duo	8 €	7 €	Tarif X4
Ballet	10 €	9 €	Tarif X4

1.9 Pénalités

- ❖ Forfait nageurs post-engagement ou le jour de la compétition : **10 €/ épreuve**
Les pénalités ne seront pas appliquées sur présentation d'un certificat médical (dans les 72 heures après la compétition)
- ❖ Forfait d'officiels post-engagement ou le jour de la compétition : **100 €**
Possibilité de faire remplacer un officiel par un autre officiel de niveau équivalent et non initialement prévu dans le jury de départ.
- ❖ Forfait d'officiels en examen post-engagement ou le jour de la compétition (y compris ceux qui ne se présentent qu'1/2 journée alors qu'ils étaient inscrits sur la journée entière) : **50 €**
- ❖ Si le club ne fournit pas d'officiels pour TOUTE la compétition (FINA ou Challenge) : **150 €**
Possibilité d'un seul joker par club et par saison (pas de joker si le club ne participe qu'à une compétition, challenge ou FINA, dans la saison). Le club n'ayant pas d'officiel doit engager au moins un officiel en examen.

Il n'y aura pas de pénalité liée aux officiels pour les clubs n'ayant pas d'officiel du niveau nécessaire s'il est engagé dans la démarche de formation d'officiels et qu'il présente au-moins un officiel en examen.

L'ensemble des droits d'engagements et pénalités sont à payer à la Ligue Grand Est de Natation.

Vous devrez payer

UNIQUEMENT APRES AVOIR RECU LA FACTURE EDITEE PAR LA LIGUE

LES CHAMPIONNATS

1.10 Les podiums

Afin de valoriser les plus jeunes nageurs de chaque catégorie (Poussin, Avenir et Jeune), un podium spécifique en figures imposées sera mis en place à chaque compétition régionale.

JEUNE

Classement Général

+ Classements par année de naissance : 2009 et 2008

+ classement « garçon »

AVENIR

Classement Général

+ Classement par année de naissance : 2012, 2011 et 2010

+ classement « garçon »

POUSSIN

Classement général

+ Classement pour chaque année de naissance

+ classement « garçon »

PROGRAMME POUSSINS (8 - 10 ans)

Suivant le règlement fédéral, un programme régional spécifique est proposé pour cette catégorie d'âge.

1.11 Contenu des épreuves

FIGURES IMPOSEES	EPREUVES LIBRES
<p>maillot noir et bonnet blanc, lunettes autorisées</p> <p style="text-align: center;"><u>2 figures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Saut périlleux arrière grouper – fig n° 310 - Position Ballet leg - (seule la position ballet leg est évaluée, la prise de position est libre) <p>Ces figures seront réalisées avec ou sans des aides extérieures (bidons frites planches) au choix des nageuses qui pourront les lâcher en cours d'exécution des figures.</p> <p style="text-align: center;"><u>Règles générales :</u></p> <p>Il n'est autorisé qu'une seule épreuve par nageur/nageuse solo, duo, équipe sauf pour le duo mixte</p>	<p>maillot selon règlement FINA sans accessoire ni maquillage excessif, lunettes interdites</p> <p style="text-align: center;"><u>Ballet d'équipe</u></p> <p>Le ballet d'équipe est composé de 4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes/remplaçants.</p> <p>Eléments imposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kick - Battements costaux - Voilier ou ballet leg - 1 cercle - 1 ou 2 lignes <p>Distance : 15 minimum Durée : 1'30 (+ ou – 15 sec)</p> <p style="text-align: center;"><u>Duo et Duo Mixte</u></p> <p>Le duo est composé de 2 nageuses + 1 remplaçante Le duo mixte est composé obligatoirement d'un nageur et d'une nageuse + 1 remplaçante/remplaçant</p> <p>Eléments imposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kick - Battements costaux - Voilier ou ballet leg - Élévation d'un bras le plus haut possible - Recherche de verticale - Un contact entre les nageurs / nageuses <p>Durée : 1'15 (+ ou – 15 sec)</p> <p style="text-align: center;"><u>Solo :</u></p> <p>Eléments imposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kick - Battements costaux - Voilier ou ballet leg - Élévation d'un bras le plus haut possible - Recherche de verticale <p>Durée 1' (+ ou – 15 sec)</p>

1.12 CLASSEMENT ET JUGEMENT

1/ FIGURES IMPOSEES

Une note sur 3 points sera donnée pour chaque figures imposées selon les critères suivants :

- Difficilement reconnaissable : 1 point
- En cours d'acquisition : 2 points
- Acquis : 3 points

2/ EPREUVES LIBRES

Les libres seront appréciés selon les critères de jugements définis ci-après.

Si un élément imposé est manquant, aucun point ne pourra être attribué.

Trois à cinq juges par critères, la note pour chaque critère sera la moyenne des trois notes en application du règlement FINA.

Une note finale sur 10 sera donnée pour chaque épreuve libre en respectant les critères de jugement et la répartition des points suivants :

EQUIPES LIBRES

Éléments imposés Note sur 6 points	Formations Note sur 2 points	Exécution et Synchronisation Note sur 2 points
Chaque élément obligatoire est noté sur 2 points : <ul style="list-style-type: none"> - Kick : 2 points - Battements costaux : 2 points - Voilier ou Ballet leg : 2 points 	Note sur 2 points : <ul style="list-style-type: none"> - Cercle : 1 point - 1 ou 2 lignes : 1 point 	Note sur 2 points

SOLO / DUO / DUO MIXTE

Éléments imposés Note sur 5 points	Exécution et/ou Synchronisation Note sur 5 points
Chaque élément obligatoire est noté sur 1 point <ul style="list-style-type: none"> - élévation d'un bras le plus haut possible : 1 point - Recherche de la verticale : 1 point - Voilier ou Ballet leg : 1 point - Kick : 1 point - Battements costaux : 1 point 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>En duo</u>, contact : 2 points Reste du programme : 3 points - <u>En solo</u>, reste du programme : 5 points

1.13 RECOMPENSES

Toutes les participations seront valorisées avec remise d'un diplôme et d'une médaille.

Les athlètes ayant atteints le score de 6 points en figures imposées se verront remettre la sirène d'or ou le triton d'or.

LE CHALLENGE

Conditions de participation :

- Etre titulaire du Pass'Compétition pour les nageurs nés en 2012 et après ; pour les nageurs nés en 2011 et avant, la participation est libre
- dans la même catégorie d'âge :
 - o Si un club engage deux solo ou plus, obligation de présenter un duo.
 - o Si un club engage deux duo ou plus, obligation de présenter un ballet d'équipe.
 - o Si un club engage deux équipes la première doit obligatoirement être composée de 8 nageurs

Il serait souhaitable qu'avec 2 ballets engagés dans une même épreuve un 2^{ème} juge soit également engagé pour l'épreuve. A partir de 3 ballets, c'est obligatoire.

Pour rappel, dans la catégorie Toutes Catégories :

Pour les compétitions seniors-toutes catégories, les nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres (duo, équipe et ballet combiné), même si elles ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior, sous condition, que, **la majorité pour un nombre impair et au moins la moitié pour un nombre pair** de nageurs nageant le ballet soient des nageurs seniors (19 ans et plus). Ces ballets ne pourront pas participer si le nombre de nageurs seniors titulaires n'est pas respecté.

Par dérogation au règlement fédéral, qui le permet, il n'y aura pas de ballet combiné en catégorie Avenirs ni en Jeunes.

POINTS DE QUALIFICATION POUR LE CHALLENGE INTER-LIGUES

(Seuls les 8 premiers ballets par épreuve seront qualifiés à condition de faire le score minimal) ?

QUALIFICATION Challenge Interrégional	SOLO	DUO	EQUIPE	COMBO
Avenirs	54	53	52	
Jeunes	55	54	53	
Juniors/Seniors/TTC	57	56	55	55

RAPPEL : si un ballet fait les points de qualification pour le Challenge Interrégional lors d'un championnat régional fédéral, il **DOIT DIRECTEMENT** aller en Challenge Interrégional. La participation aux régionaux Challenge lui est interdite.

STAGES REGIONAUX

OBJECTIFS

- Formation initiale et continue des entraîneurs
- Créer un réseau d'échange entre les entraîneurs, mieux se connaître
- Détection des Jeunes nageurs (12 ans et moins)
- Valorisation du CNAHN et implication de leurs entraîneurs dans les formations de la Ligue

ACTIONS

Une action de formation sera envisagée et un sondage auprès des clubs sera effectué. En fonction des résultats et des possibilités, une action sera engagée.

ENCADREMENTS ET FORMATEURS

A déterminer mais le CNAHN de Strasbourg sera prioritairement sollicité

RECAPITULATIF DES FRAIS D'ENGAGEMENTS

Procédure de paiement des engagements obligatoire pour les clubs :

- Les factures sont dorénavant validées après la remontée des résultats
- **L'ensemble des droits d'engagements et pénalités sont à payer à la Ligue Grand Est de Natation.**

Vous devrez payer

UNIQUEMENT APRES AVOIR RECU LA FACTURE EDITEE PAR LA LIGUE

SYNCHRONAT

Quel que soit le niveau, par épreuve et par nageur : 4 €

Challenge (quelque soit la catégorie)

Nageur : 7 €

Solo : 5 €

Duo : 7 €

Ballet : 9 €

FINA (quelque soit la catégorie)

Nageur : 6 €

Solo : 4 €

Duo : 8 €

Ballet : 10 €

ENGAGEMENTS en-dehors de la période : tarif de base de l'épreuve X4
Forfait hors justification médicale : 10€

TOUS les frais seront à la charge du club support sauf la prise en charge du Juge-arbitre de la compétition (FINA & Challenge) et du synchronat (en cas d'absence de juge B localement) qui seront pris par la Ligue.

La Ligue commande les médailles qui seront refacturées au club organisateur.

IMPORTANT - Paiement de la prestation par la Ligue aux clubs organisateurs :

La Ligue reversera aux clubs organisateurs un % des engagements :

- Synchronat : 75% des engagements pour le club organisateur
- Challenge : 80% des engagements pour le club organisateur
- FINA : 90% des engagements pour le club organisateur

Le club organisateur envoie à la Ligue une facture correspondant à son % des engagements. Le libellé de la facture est le suivant : Frais d'organisation de la compétition : « nom et lieu de la compétition », soit €.

La Ligue paiera par virement la facture du club organisateur.